

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL
-oOo-
Séance du 31 mars 2006

N° 2006/57

FOURNITURES DE MATERIELS ET MATERIAUX - APPEL D'OFFRES OUVERT - SIGNATURE DES MARCHES - AUTORISATION

MM.

I-EXPOSE

Les services techniques de la ville interviennent quotidiennement sur le patrimoine communal tant pour en assurer l'entretien que pour réaliser de nouveaux aménagements. Ces interventions nécessitent de disposer des matériels et matériaux nécessaires qui doivent pour l'essentiel être achetés lors de la survenance des besoins.

Compte tenu du montant annuel de dépenses, il a été décidé d'engager une procédure d'appel d'offres ouvert. Les marchés attribués étant des marchés à bons de commande affectés de montants minimum et maximum annuels de commandes. Cette procédure permet d'assurer la sécurité juridique et la souplesse d'utilisation pour les services (émission de bons de commandes en fonction des besoins).

Afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs, l'appel d'offres a été décomposé en dix neuf lots. Par ailleurs, la procédure a été menée au niveau européen afin de permettre l'éventuel renouvellement des marchés sur quatre ans.

A l'issue de la phase de consultation les offres reçues ont été analysées sur la base des critères fixés dans le règlement de consultation : "Valeur technique", "délai de livraison" et "prix". Sur la base de cette analyse, la commission d'appel d'offres a attribué le marché à diverses entreprises.

Il convient aujourd'hui d'autoriser la signature des marchés.

II - DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code des Marchés Publics,
Vu les procès-verbaux des commissions d'appel d'offres en date des 8 et 16 mars 2006,

Après avis favorable de la commission "Affaires économiques et portuaires, finances, administration générale et personnel",

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

autorise le Maire à signer les marchés pour les fournitures de matériels et matériaux avec les entreprises suivantes :

- lot n°1 "Panneaux" : infructueux,
- lot n°2 "Bois" : infructueux,

- lot n°3 "Matériaux construction" : infructueux,
- lot n°4 "Carrelage - faïence" : infructueux,
- lot n°5 "Matériaux et fer" : infructueux,
- lot n°6 "Ardoiserie et accessoires" : infructueux,
- lot n°7 "Zinguerie et accessoires" : infructueux,

- lot n°8 "Matériaux plastiques" : entreprise SDM PRO : marché à bons de commande affecté d'un montant minimum annuel de 2 600,00 € TTC et d'un montant maximum annuel de 10 400,00 € TTC,
- lot n°9 "Plomberie et sanitaire" : entreprise MABILLE : marché à bons de commande affecté d'un montant minimum annuel de 7 500,00 € TTC et d'un montant maximum annuel de 30 000,00 € TTC,
- lot n°10 "Quincaillerie" : entreprise LEGALLAIS : marché à bons de commande affecté d'un montant minimum annuel de 14 000,00 € TTC et d'un montant maximum annuel de 56 000,00 € TTC,
- lot n°11 "Visserie et boulonnerie" : entreprise LEGALLAIS : marché à bons de commande affecté d'un montant minimum annuel de 3 500,00 € TTC et d'un montant maximum annuel de 14 000,00 € TTC,
- lot n°12 "Tissus" : infructueux,
- lot n°13 "Sécurité" : entreprise LEGALLAIS : marché à bons de commande affecté d'un montant minimum de 2 500,00 € TTC et d'un montant maximum annuel de 10 000,00 € TTC,
- lot n°14 "Granulats" : infructueux,
- lot n°15 "Béton" : infructueux,
- lot n°16 "Peinture" : entreprise AUPINEL : marché à bons de commande affecté d'un montant minimum annuel de 18 000,00 € TTC et d'un montant maximum annuel de 72 000,00 € TTC,
- lot n°17 "Vitrerie" : entreprise AUPINEL : marché à bons de commande affecté d'un montant minimum annuel de 1 500,00 € TTC et d'un montant maximum annuel 6 000,00 € TTC,

Copie Certifiée Conforme
Pour le Maire et par délégation
L'Attachée Principale,

D. OLIER